

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Offices extraordinaires, annonces, titulaires et ordo des fidèles. — II Le luminaire liturgique. — III Vin de messe. — IV Au collège de Montréal, drapeau du Sacré-Cœur. — V Aux prières. — VI M. Roussel, P. S. S. — VII Don Lorenzo Pérozi, esquisse biographique. — VIII Don Lorenzo Pérozi, souhaits de bienvenue à Paris, par Camille Bellaigue. — IX Fêtes en l'honneur de saint Pascal Baylon dans l'église des Franciscains, 1222, rue Dorchester, du 14 au 17 mai 1899. — X Nomination ecclésiastique.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Saint-Louis-de-France. — *Samedi, le 13.* — A 4 heures, confirmation
Saint-Jean-Baptiste. — *Dimanche, le 14.* — A 2 heures, bénédiction de la première pierre de l'église nouvelle ; à 3 heures, confirmation.
Saint-Patrice. — *Mercredi, le 17.* — A 7.30 heures du soir, confirmation.
Longueuil. — *Jeudi, le 18.* — A 2 heures, confirmation.
Sainte-Anne. — *Jeudi, le 18.* — A 7.30 heures du soir, confirmation.
Saint-Jacques. — *Vendredi, le 19.* — A 2 heures, confirmation.

ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Dimanche, le 14. — On annonce la fête de la Pentecôte avec l'office et le jeûne de la veille, et la collecte pour les écoles du Nord-Ouest.

J. S.

TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — *Dimanche, le 28.* — Fête du titulaire de la Sainte-Trinité (Contrecoeur).

J. S.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 14. — Office du dimanche dans l'octave de l'Ascension, *semi-double* ; messe *Exaudi* ; mémoire de S. Boniface, M. et de l'oct. — I Vêpres de S. Isidore (du 15) ; mém. du dimanche et de l'oct.

Samedi, le 20. — Chant ou lecture de 6 prophéties, bénédiction de l'eau baptismale, (dans les seules églises où l'on baptise), litanies des saints (spéciales) et messe.

J. S.

DU LUMINAIRE LITURGIQUE

LES lumières employées dans les fonctions liturgiques ne sont pas destinées principalement à éclairer le clergé et les fidèles, puisque la plupart de ces fonctions ont lieu en plein jour ; elles ont surtout une signification spirituelle, en nous faisant penser à la lumière de la foi et aux flammes de la charité.

C'est pourquoi l'Eglise a déterminé la matière de ce luminaire sacré, choisissant à cet effet des substances parfaitement pures et pleines de sens mystérieux, savoir la *cire d'abeilles* et l'*huile d'olives*.

I

La cire préparée par les abeilles avec ce qu'il y a de plus exquis dans le suc des fleurs est un emblème frappant de la chair virgine de Notre-Seigneur ; et la lumière vive et claire du cierge représente la Divinité. C'est pourquoi il est défendu, sous peine de péché, d'employer pour des fins liturgiques certaines espèces de cire végétale qu'on recueille dans quelques pays, et surtout la stéarine, le blanc de baleine et autres graisses animales, qui même quand elles ont été raffinées par l'industrie, symbolisent les instincts grossiers et terrestres (1).

On a demandé il y a quelques années, à la Sacrée Congrégation des Rites, s'il est permis de mêler à la cire liturgique quelque autre substance, et la réponse a été différée (2) ; cette pratique peut donc être conservée là où elle existe sous les yeux des évêques, pourvu que la matière étrangère ne soit pas trop considérable, et qu'elle ne cause pas une fumée épaisse, une odeur désagréable, ou d'autres inconvénients.

La cire est obligatoire pour toutes les lumières placées soit sur la table et les gradins de l'autel, soit au-dessus de l'autel lui-même ; comme aussi pour les cierges de la Purification, pour ceux qui en-

(1) On cite deux ou trois dispenses temporaires, accordées, par exemple, aux missionnaires de l'Océanie il y a cinquante ans, et à ceux du Nord-Ouest de l'Amérique, mais uniquement pour cause de véritable impossibilité.

(2) *Ephemer. Liturg.* ; vol. 9 ; 895 ; p. 695.

tourent le cer
lumières qu'
devant les d
l'élévation, le

La couleur
est appelée ci
La cire jaun
du matin le V
aux messes c
à moins que c
bués aux men
en cire blanc

L'huile litu
que admirable
nocturne de
lamps, adouc
sente donc la
la lumière, la
celestes.

Une loi qu
exige que dev
lampe au moi
par Pie IX le
311, générale
utendum esse
évêques le po
de permettre
et même à le
remittendum p
oleis, quantum

La lampe c
cierge, sauf le
plit ou qu'on

(3) Si l'on s
cire.

(4) *S. Lig.*, l

tourent le cercueil ou le catafalque, pour le cierge pascal, pour les lumières qu'on allume au jour et à l'anniversaire de la dédicace devant les douze croix d'une église consacrée, pour le cierge de l'élévation, les flambeaux des acolytes et des porte-torches, etc. (3).

La couleur jaune est celle de la cire à son état naturel, laquelle est appelée *cira communis*, *cire commune*, par les livres liturgiques. La cire jaune est employée aux offices de Ténèbres et aux fonctions du matin le Vendredi Saint ; il est convenable aussi de s'en servir aux messes de *Requiem*, à l'office des morts, et aux enterrements, à moins que des raisons graves ne demandent que les cierges distribués aux membres du clergé et à ceux qui entourent le cercueil soient en cire blanche.

II

L'huile liturgique, c'est l'huile d'olives, dont saint Bernard explique admirablement le symbolisme dans un sermon qui se lit au second nocturne de la fête du Saint-Nom de Jésus : l'huile alimente les lampes, adoucit les douleurs et assaisonne la nourriture ; elle représente donc la grâce du Saint-Esprit, par laquelle nos âmes reçoivent la lumière, la guérison de leurs infirmités et le goût des choses célestes.

Une loi qu'on ne peut négliger notablement sans faute grave (4) exige que devant le Tabernacle où réside la Sainte Eucharistie une lampe au moins brûle nuit et jour. D'après un décret approuvé par Pie IX le 9 juillet 1864, et cité en entier par Gury, tom. 2, No 311, généralement on doit se servir d'huile d'olives, *generatim utendum esse oleo olivarum*. Le Saint-Siège confie à la prudence des évêques le pouvoir de dispenser de cette loi, en cas de nécessité, et de permettre qu'on emploie quelque autre espèce d'huiles végétales, et même à leur défaut l'huile minérale, *ubi vero haberi nequeat, remittendum prudentiæ Episcoporum ut lampades nutriantur ex aliis oleis, quantum fieri possit, vegetalibus*.

La lampe du Saint-Sacrement ne peut être remplacée par un cierge, sauf le cas d'un incident imprévu, et pendant que l'on remplit ou qu'on nettoie la lampe.

(3) Si l'on se sert de souches (ce qui est toléré), la bougie doit être en cire.

(4) *S. Lig., lib. 6, No 248 ; -- Gury, t. 2, No 310, quær. 3o.*

III

Le Saint-Siège a publié en 1895 (5) le décret suivant :

.....Sacrorum Rituum Congregationi propositum fuit dubium : *Utrum lux electrica adhiberi possit in ecclesiis ?* — Eminentissimi Patres tuendis Ritibus præpositi... rescribendum censuerunt : *Ad cultum, negative.* — *Ad depellendas autem tenebras, ecclesiasque splendidius illuminandas, affirmative ; caute tamen ne modus speciem præ se ferat theatralem.* Atque ita rescripserunt, et servari mandarunt. *Die 4 junii 1895.*

.....Le doute suivant a été soumis à la S. Congrégation des Rites : *La lumière électrique peut-elle être employée dans les églises ?* Et les cardinaux chargés de veiller à la conservation des rites sacrés... ont jugé qu'il fallait répondre : *Pour le culte, non ; — Pour dissiper les ténèbres et rendre l'éclairage des églises plus brillant, oui, pourvu qu'on évite tout mode qui présente une apparence théâtrale.* Et il donne cette réponse, et commande qu'on s'y conforme. *Le 4 juin 1895.*

Conséquemment : 1o la lumière électrique est permise dans le but de fournir aux fidèles dans la nef et au clergé dans le chœur une lumière plus vive, et non pas de remplacer ni même d'augmenter le luminaire du culte divin ; — 2o les lampes et leurs appareils doivent donc être placés à une distance convenable des autels sur lesquels on offre le Saint-Sacrifice, et des saintes images devant lesquelles brûlent des cierges ou des lampes ordinaires ; — 3o il faut exclure certains appareils de forme mondaine, et certaines projections intermittantes de lumière, qui conviennent à une salle de spectacle plutôt qu'à une maison de prière.

Les décisions données officiellement concernant la lumière électrique s'appliquent également au gaz et aux autres substances analogues, pourvu que le danger d'explosion soit soigneusement prévenu.

* * *

L'article ci-dessus a été écrit, sur la demande de Mgr l'archevêque, par le très regretté M. Rouxel. Ce sont là sans doute les dernières lignes tracées par la main pieuse et sûre de notre savant collabora-

(5) *Ephemer. Liturg.* ; vol. 9, 1895, p. 450 ; — *ibid.*, p. 606-615 ; — vol. 12, 1898, p. 103.

teur. Nous s
à tous nos le

Il nous r
cette étude, l
pour tout le c

Ce règleme

A l'avenir
tion de tous l
ployés dans
s'agit pas ici
ques proprem
allumés dans
Le règlement

Nous som
cette promulg

Voici la li
vendre des c

MM. Alber

Jean-

L.-A.

J.-L.

Israë

A.-G.

Mme A. U

LES per
merce

MM. Albert

Hudon

Boivin

Lapor

Chapu

La Compag

Les RR. PP

M. J.-L. Las

teur. Nous saisissons avec empressement cette occasion de demander à tous nos lecteurs de bien vouloir prier pour le repos de son âme.

* * *

Il nous reste maintenant à ajouter, comme conclusion pratique à cette étude, le règlement porté par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési pour tout le diocèse de Montréal.

Ce règlement prend force dès ce jour.

A l'avenir la cire devra entrer pour les DEUX-TIERS dans la confection de tous les cierges, sans exception aucune, destinés à être employés dans les églises ou chapelles du diocèse de Montréal. Il ne s'agit pas ici seulement des cierges qui servent aux fonctions liturgiques proprement dites ; mais de tous les cierges, sans distinction, allumés dans une église ou chapelle pour quelque but que ce soit. Le règlement est donc absolu ; il ne souffre pas d'exception.

Nous sommes chargés également d'avertir tous les intéressés que cette promulgation doit être considérée comme officielle.

* * *

Voici la liste des personnes qui ont reçu l'autorisation de vendre des cierges pour le diocèse de Montréal :

- MM. Albert Gauthier, 1677, rue Notre-Dame, *Montréal.*
 Jean-Baptiste Picotte, 1425, Ste-Catherine, *Montréal.*
 L.-A. Lafortune, *Joliette, P. Q.*
 J.-L. Lasnier, *Longueuil, P. Q.*
 Israël Molleur, *Saint-Jean-Dorchester, P. Q.*
 A.-G. Racicot, *Saint-Luc, P. Q.*
 Mme A. Ulric, *Chambly-Canton, P. Q.*

VIN DE MESSE

LES personnes suivantes sont autorisées à faire le commerce du vin de messe pour le diocèse de Montréal :

- MM. Albert Gauthier, 1677, Notre-Dame, *Montréal.*
 Hudon, Hébert & Cie, 41, Saint-Sulpice, *Montréal.*
 Boivin, Wilson & Cie, 338, Saint-Paul, *Montréal.*
 Laporte, Martin & Cie, 72 à 78, Saint-Pierre, *Montréal.*
 Chaput & Fils, 2, 4 et 6, de Bresoles, *Montréal.*

La Compagnie d'approvisionnements alimentaires,
 242 et 244, Saint-Paul, *Montréal.*

- Les RR. PP. Trappistes, *Oka, P. Q.*
 M. J.-L. Lasnier, *Longueuil, P. Q.*

AU COLLEGE DE MONTREAL

Drapeau du Sacré-Cœur

LE 2 mai les élèves du collège de Montréal faisaient leur pèlerinage annuel à N.-D. de Bon-Secours. D'après un ancien usage, Monseigneur donne, ce jour-là, la confirmation et la première communion aux plus jeunes de la communauté. A la cérémonie traditionnelle est venue s'ajouter, cette année, la bénédiction d'un drapeau du Sacré-Cœur, que les élèves ont spontanément songé à donner comme étendard à leur Alma Mater. Sur le fond de soie blanche est brodé un cœur pourpre environné de rayons d'or. Sur la même ligne horizontale, d'un côté s'étale la feuille d'érable, emblème du Canada, et de l'autre se trouve la harpe irlandaise gracieusement enlacée de shamrock. La hampe est surmontée du monogramme de la T. S. Vierge, que supporte un croissant d'argent poli et que couronne une étoile du même métal.

Le soir, au début d'une séance littéraire organisée en l'honneur de Mgr Racicot, eut lieu la remise du drapeau. En qualité d'ancien élève, Monseigneur, après une allocution délicate et émue, remit l'étendard aux mains d'un rhétoricien, en recommandant à tous de le maintenir toujours dans le chemin de l'honneur. Puis la séance se déroula sans s'écarter du drapeau. Parmi les travaux — composés par les élèves pour la plupart — peut-être ne lira-t-on pas sans intérêt le dialogue suivant intitulé :

NOTRE DRAPEAU

PAUL (*tenant le drapeau*). — Voici le drapeau que le Sacré-Cœur confie à notre fidélité. Défenseurs de ses droits et de son honneur, honte à nous, si nous allions trahir sa confiance et faillir au devoir !

JEAN-BAPTISTE. — Son honneur est notre honneur !

LOUIS. — Gardons le et il nous gardera.

PATRICE. — Malheur à qui porterait la main sur notre sainte bannière !

JEAN. — Malheur à qui oserait souiller sa céleste blancheur !

PAUL. — Noble sur ma poitrine
lumière si s

LOUIS. — Pour toute la de
cœur.

JEAN-BAPTISTE

PATRICE. — S

PAUL. — Encore
couler sur to

LOUIS. — J'ai
lys de nos
l'écume lait
vent chasse
parle de pi
sans tâche :

JEAN-BAPTISTE

sée un mon

les champs

la première

la famille et

aimée, qu'il

sous ton be

lage verdoy

de ton fleuv

bas, ô ma

main droite

PATRICE. — Ce

du trèfle irle

sont représe

pourraient-il

retournent v

voir la care

émeraude, d

(1) Les Sœur

PAUL.—Noble drapeau ! c'est en frémissant d'émotion que je te presse sur ma poitrine. Ton origine est si pure ! ton apparition à la lumière si sainte !

LOUIS. — Pour le broder les vierges du Seigneur (1) ont déployé toute la dextérité de leurs mains et toute la délicatesse de leur cœur.

JEAN-BAPTISTE. — Jésus sera leur récompense.

PATRICE. — Seul il possède l'or que leurs âmes désirent.

PAUL. — Encore humide de l'eau sainte que la main du Pontife fit couler sur toi, bannière aimée que tu me parais belle !

LOUIS. — J'aime ta blancheur immaculée. La neige de nos hivers, le lys de nos jardins ont moins d'éclat ; auprès de toi pâlissent et l'écume laiteuse de nos torrents et les flocons d'argent que le vent chasse dans l'azur de notre ciel. Ta vue, ô sainte bannière, me parle de pureté et d'innocence ; je cache mon âme dans tes plis sans tâche ; conserve-moi blanc et pur comme toi.

JEAN-BAPTISTE. — J'aime la feuille d'érable ; elle rappelle à ma pensée un monde de chers souvenirs : l'humble toit où je reçus le jour, les champs paternels, la modeste église où je m'unis à Dieu pour la première fois. Elle fait revivre dans mon âme toutes les joies de la famille et toutes les gloires de la patrie. O Canada, terre à jamais aimée, qu'il est doux de grandir à l'ombre de tes lois, d'aimer Dieu sous ton beau ciel pur, de dormir le dernier sommeil sous le feuillage verdoyant et touffu de tes grands arbres, au murmure des flots de ton fleuve-roi ! Berceau et tombe de tous ceux que j'aime ici-bas, ô ma patrie ! que ma langue s'attache à mon palais, que ma main droite se dessèche, si je t'oublie jamais !

PATRICE. — Comme elle sourit agréablement à mon regard la verdure du trèfle irlandais ! Des siècles de sainteté, de souffrance et de foi sont représentés par cette humble plante. O Irlande, tes enfants pourraient-ils t'oublier ? Des quatre vents de l'horizon, ils se retournent vers toi, et ouvrent leur poitrine haletante pour recevoir la caresse des brises qui viennent de tes rivages. Brillante émeraude, détachée de la couronne de l'Éternel, il y a du ciel dans

(1) Les Sœurs de la Congrégation.

l'air que l'on respire sur tes bords · reste toujours l'île des saints ; fleuris à jamais, douce Erin, sous les rayons du Sacré-Cœur.

JEAN. — Que de suaves pensées se pressent dans mon souvenir, quand je contemple, debout sur la hampe, les armes resplendissantes de la reine des Cieux. N'est-ce point ta lumière, douce étoile des mers, qui guida nos aïeux vers ces rivages ? Où pourrais-je me tourner ici, pour n'apercevoir point ton nom ? Il est écrit sur toutes les portes de cette maison bénie ; il est gravé au cœur de tous tes enfants ; il est imprimé à chaque pas sur le sol de cette île. Où irai-je pour ne plus penser à toi ? si je descends vers le grand fleuve, dans l'immense voix de ses flots, comme dans le vague palpitement des roseaux de ses bords, j'entends : *Ave Maria* ! Si je parcours les rues bruyantes de la cité, partout des cloches résonnent, des flèches s'élancent vers les hauteurs, qui disent : *Ave Maria* ! si je gravis la montagne et me perds dans le mystérieux dédale de ses sentiers, j'entends le vent bruire dans les arbres, tandis que les oiseaux lancent aux échos leurs notes aiguës et joyeuses : *Ave Maria* ! — Dans cet universel concert, seuls, ô mes amis, resterions-nous sans voix ? et cependant, nos lèvres ont des accents que Marie aime, et nos cœurs des soupirs qu'elle entend.

Un enfant, un fils de la Bretagne, avait aimé et chanté Marie pendant sa vie. Sur sa tombe, l'on vit croître et s'épanouir un beau lys. Chaque pétale, plus blanc que neige, portait écrit en lettres d'azur : *Ave Maria* ; et lorsque la brise, courbant le gazon qui recouvrait la tombe, balançait mollement sa tige élancée, l'on entendait, comme une douce musique, écho affaibli des concerts d'en haut, redire avec des harmonies d'une variété et d'un charme infinis : *Ave Maria*. — Indignes d'une pareille faveur, puissions-nous du moins, au sortir de la vie, murmurer une dernière fois : *Ave Maria* !

PAUL. — O cœur de Jésus, qui pourrait parler dignement de toi ? Quand les chérubins qui t'adorent me prêteraient leur langage de feu, je ne ferais que bégayer, et le mieux serait peut-être de garder le silence. Mais puisqu'il faut chanter tes louanges, que dirais-je ? Tu es le soleil du monde invisible. Si tu t'éloignes de nos âmes, tout languit en elles, tout s'éteint, tout meurt.

Lorsque, aux derniers jours de l'automne, le soleil n'envoie plus

à notre te
feuille d'é
vent, et, to
réclamation
dans le gr
reprennent
bouillonne
légère frate
sa tête et
soleil de g
Soleil divin
leur ta dou
printemps

JEAN-BAPTISTE
nous suggé

LOUIS. — Il a

JEAN. — Bien

PATRICE. — B
les magnific

PAUL. — Nou

LOUIS. — Oui
dévouement

JEAN-BAPTISTE

PATRICE — Pag

JEAN. — On di

la dernière a

Sacré-Cœur,

Bon-Secours,

des plus ill

ture, Mgr Ra

les souvenirs

de ses plis flo

PAUL. — Les a

le drapeau le

intact. Mais

à son ombre,

JEAN-BAPTISTE.

à notre terre canadienne que des rayons obliques et tièdes, la feuille d'érable pâlit, se détache de son rameau sans attendre le vent, et, tournant un peu, descend toute résignée, sans bruit, sans réclamation. Le shamrock s'effeuille, se retire de la vie et rentre dans le grand recueillement de l'hiver. — Mais que le soleil reprennent force au printemps, tout s'éveille, tout s'anime, tout bouillonne de vie. La feuille d'érable étale sa robe de mousseline légère fraîchement teinte d'un vert nouveau ; le shamrock soulève sa tête et tendant ses frêles bras hors des langes demande au soleil de grandir assez vite pour faire honneur à saint Patrice. — Soleil divin, Cœur de Jésus, rayonne toujours dans nos âmes, verse-leur ta douce lumière, ta bienfaisante chaleur, fais-y régner un printemps éternel, embelli de toutes les vertus.

JEAN-BAPTISTE. — Nous avons exprimé librement les pensées que nous suggérait notre noble *drapeau*.

LOUIS. — Il sera comme un livre constamment ouvert sous nos yeux.

JEAN. — Bienheureux qui saura y lire !

PATRICE. — Bienheureux qui aura le courage de mettre en pratique les magnifiques leçons qu'il renferme !

PAUL. — Nous y lirons les traditions d'un passé plein de gloire.

LOUIS. — Oui ; et nous y écrirons un présent digne du passé : le dévouement de nos maîtres, la douce fraternité qui nous unit.

JEAN-BAPTISTE. — Nous en écrivons aujourd'hui la première page.

PATRICE. — Page glorieuse et pleine de suaves et fortifiantes émotions.

JEAN. — On dira un jour : « Le drapeau du Sacré-Cœur fut inauguré la dernière année du XIXe siècle. Mgr Bruchési, archevêque du Sacré-Cœur, le bénit solennellement dans l'antique sanctuaire de Bon-Secours, le jour de notre pèlerinage annuel ; et, le soir, l'un des plus illustres enfants du collège, récemment élevé à la prélatrice, Mgr Racicot, vint s'asseoir un moment, pour se reposer dans les souvenirs d'antan des travaux de l'heure présente, à l'ombre de ses plis flottants.

PAUL. — Les aînés de la famille quitteront bientôt cette demeure... le drapeau leur aura souri comme dans un rêve... ils le laisseront intact. Mais nous, pendant cinq ou six années que nous passerons à son ombre, n'avons-nous pas à craindre de le souiller ?

JEAN-BAPTISTE. — Dieu nous en préserve !

LOUIS. — Plutôt mourir !

PATRICE. — Il nous gardera.

JEAN. — Marie aidant, nous serons toujours dignes du Sacré-Cœur.

PAUL. — Pour moi, toutes les fois que ce drapeau sera déployé à mes yeux, je me demanderai : « Mon âme est-elle aussi blanche que lui ? » Et en face du Sacré-Cœur : « Mon cœur est-il charitable et bon ? »

JEAN-BAPTISTE. — Et moi, à la vue de la feuille d'érable : « Suis-je digne de mes ancêtres ? M'efforçai-je de devenir sage et instruit pour rendre un jour à ma patrie les services qu'elle se promet de mon dévouement ? »

PATRICE. — Le trèfle me dira : « As-tu conservé intact le précieux dépôt de la foi ? » Et la harpe : « Ton âme chante-t-elle toujours les hymnes du Seigneur ? Ta vie s'exhale-t-elle en un long cantique qui monte de la terre d'exil vers la patrie éternelle ? »

JEAN. — Et l'étoile me répètera : « Regarde ma douce lumière : aie confiance, au ciel tu as une Mère. »

PAUL. — Doux enseignements ! leçons salutaires ! Oh ! puissions-nous toujours regarder en face notre bannière sans avoir à rougir sur notre vie.

LOUIS. — (*en baisant le bord du drapeau*). O saint drapeau, passe tout entier dans mon cœur et demeures-y à jamais !

JEAN. — Je jure, étendard sacré, de t'être fidèle jusqu'à mon dernier soupir.

JEAN-BAPTISTE. — Ta vue sera pour nous un *Sursum corda* ; quand tu clapoteras sous l'aile des vents, une voix descendra jusqu'à notre cœur, qui dira : « Aime Dieu et va ton chemin ! »

PAUL. — Puissions-nous un jour réunis là-haut, comme nous le sommes ici-bas, dans un même sentiment d'amour au Sacré-Cœur, lui rendre son drapeau en disant : « Vous nous l'aviez confié pour le combat, nous vous le rendons pour la gloire. »

L. J. C.

AUX PRIERES

M. H. Rouxel, P. S. S., décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

M. Ignace Choquette, décédé à Montréal.



OS lec
Rou
T.
vénére défunt
des séminarist
caractère vrain
sur ses nomb
trois cents prê
se sont trouvés
reconnaissance,
de leur jeunesse
Ce tribut d'h
encore par la p
sieurs prélats
concours comm
cielle, des haut
bres les plus di
Dans l'immo
et calme, un bo
ses traits, tel on
lait dans les sal
retrouvait encor
Contemplée s
comme une me
pris cette âme s
de violence ni
assisté M. Roux
plus sereine, pl
C'était justice
amourement
quelque sorte de
logie morale en
clercs et discutés
réclamaient sans
chrétienne, de v
et la méditation

M. ROUXEL, P. S. S.



OS lecteurs ont appris depuis plusieurs jours la mort de M. Rouxel, professeur de morale au grand séminaire.

Type accompli du prêtre modeste, savant et pieux, le vénéré défunt occupait durant sa vie une place à part dans l'estime des séminaristes et des prêtres. Sa mort vient de mettre en relief le caractère vraiment général et si persistant de l'influence du maître sur ses nombreux disciples et amis. Au jour des funérailles, plus de trois cents prêtres des différents diocèses du Canada et des Etats-Unis se sont trouvés réunis, par un commun mouvement de respect et de reconnaissance, auprès des dépouilles mortelles du dévoué directeur de leur jeunesse cléricale.

Ce tribut d'hommage, unique peut-être en son genre, était rehaussé encore par la présence de neuf évêques et des représentants de plusieurs prélats empêchés. C'est avec raison qu'on a vu dans un pareil concours comme la reconnaissance publique, nous dirions même officielle, des hautes vertus et des qualités éminentes de l'un des membres les plus distingués de la vénérable compagnie de Saint-Sulpice.

Dans l'immobilité du cercueil, les mains croisées, la figure douce et calme, un bon sourire sur les lèvres, la gravité empreinte sur tous ses traits, tel on avait vu M. Rouxel au séminaire, tel on se le rappelait dans les salutaires évocations d'un passé toujours aimé, tel on le retrouvait encore au milieu du pieux silence de l'église en deuil.

Contemplée sans effroi, saluée doucement à l'heure de l'agonie, comme une messagère de paix et d'éternelle récompense, la mort a pris cette âme sans laisser sur son enveloppe terrestre aucune trace de violence ni d'effort. Jamais, au témoignage des confrères qui ont assisté M. Rouxel jusqu'à la fin, mort de prêtre ne fut plus résignée, plus sereine, plus confiante.

C'était justice : les paroles de la liturgie catholique, dont il avait amoureuxment approfondi tous les points difficiles, lui devaient en quelque sorte de le soutenir et de le consoler ; ces principes de théologie morale enseignés avec une exactitude si lumineuse aux jeunes clercs et discutés avec tant de pénétration au profit des anciens qui réclamaient sans cesse l'aide de ses conseils, ces règles de conduite chrétienne, de vie parfaite, de ferveur sacerdotale, dont la recherche et la méditation occupaient dans sa laborieuse et solitaire existence

L. J. C.

Montréal.

tout le temps qui n'était pas consacré à la prière, rien non plus de propre à préparer l'âme d'un prêtre au redoutable jugement de Dieu.

Si douce pour celui que notre gratitude filiale s'efforce en vain de montrer dans la paisible beauté d'une vie toute d'abnégation, d'humilité, de charité et de recueillement, cette mort sera longtemps regrettée. Il était si naturel de penser à M. Rouxel quand on avait un point obscur à éclaircir, une question douteuse à résoudre, et pour quoi ne pas dire ? des inquiétudes à dissiper, des décisions à prendre, des comptes de conscience à régler.

Son souvenir au moins ne mourra pas ! Ce souvenir nous restera, comme une force, une bénédiction, une constante édification.

On rapporte que quelques instants seulement après que M. Rouxel eut rendu le dernier soupir, les élèves du grand séminaire remettaient à M. Lecoq, leur directeur, une généreuse offrande de messes pour le repos de l'âme du défunt. Cette aumône de la reconnaissance fut reçue avec une émotion qui s'est traduite le soir, à la lecture spirituelle, en termes profondément touchants. La même ressource nous reste aussi pour marquer notre vénération et notre filiale sympathie : pas un prêtre, élève de Saint-Sulpice, ne manquera de porter à l'autel la sainte et vénérée mémoire de leur ancien maître et directeur.

R. I. P.

DON LORENZO PEROSI

ESQUISSE BIOGRAPHIQUE



EST seulement en décembre 1897 que le nom de Don Lorenzo Perosi se répandit dans toute l'Italie : son premier oratorio, *la Passion du Christ*, dont une partie avait été jouée à Venise, au mois d'août, en l'église des Saints-Jean-et-Paul, venait d'être exécuté dans son entier et avec un grand succès à Sainte-Marie-de-la-Grâce de Milan. Depuis, le jeune compositeur a travaillé sans relâche à tresser la couronne des douze oratorios dans lesquels il veut célébrer les faits principaux de la vie de Jésus : c'est ainsi qu'il a donné successivement à Venise, en mars et en juillet 1898, la *Transfiguration du Christ* et la *Résurrection de Lazare*, et qu'il vient d'écrire la *Résurrection du Christ*, que l'on entend à Paris, grâce à l'initiative dévouée de Mgr di Belmonte, conseiller de la Nonciature Apostolique en France.

L'œuvre de Perosi est encore discutée, même de l'autre côté des Alpes : si les uns croient y voir déjà la révélation du génie d'un grand maître, les autres pensent n'y découvrir encore que

le talent d'un
rent curieux
presque inc

Ses dix-h
tranquillité
décembre 18
mentés à ur
mitraille : e
Lorenzo est
père, était e
cathédrale,
l'évêché : c
et surtout u
l'appelait fa
sous le toit
de commenc
musicale. C
piano, on le
composition
trepoint de
un oratorio
sacer plus t
par son père
Lycée music

Ce fut seu
aller occupa
niste, mais il
En avril 189
il retrouva l
lui avoir so
sitions penda
deux mois d
contrepoint e
demeura six
œuvres de f
école de cont

Un peu plu
études grégor
Dom Mocque
cale.

Peu après s
tion d'un Sch
venait de fon
lité musicale
masses chora
vocation ecclé
et commença
Il venait de

le talent d'un disciple admirablement doué, mais tous s'enquière-
rent curieusement de la vie et des débuts de ce jeune prêtre
presque incornu hier, célèbre aujourd'hui.

Ses dix-huit premières années se sont écoulées dans une
tranquillité presque claustrale, à Tortone où il naquit le 20
décembre 1872 ; l'on disait jadis de nos jeunes officiers, enrégimen-
tées à une douzaine d'années, qu'ils grandissaient sous la
mitraille : en Piémont cette phrase est passée en proverbe que
Lorenzo est né « les doigts sur le clavier ». Joseph Perosi, son
père, était et est encore à Tortone maître de chapelle de la
cathédrale, dont sa maison n'est séparée que par les jardins de
l'évêché : c'est un musicien érudit, un compositeur habile
et surtout un organiste de valeur ; le petit Renzo, comme on
l'appelait familièrement alors, fut donc à bonne école et trouva
sous le toit paternel un maître excellent, capable non seulement
de commencer, mais encore de pousser fort loin son éducation
musicale. C'est à six ans qu'il prit ses premières leçons de
piano, on le mit ensuite à l'orgue, puis on lui fit piocher la
composition d'après la méthode de Fenaroli et les cours de con-
trepoint de Cherubini et de Bazin ; à quatorze ans en étudiant
un oratorio de Carissimi, *Jephthé*, il concevait le désir de se con-
sacrer plus tard à ce genre, et, à quinze ans, conduit à Rome
par son père, il passait brillamment ses premiers examens au
Lycée musical.

Ce fut seulement à la fin de 1890 qu'il quitta Tortone pour
aller occuper, au collège du Mont-Cassin, la situation d'orga-
niste, mais il l'abandonna bientôt pour se remettre à l'étude.
En avril 1892, il se fit inscrire au Conservatoire de Milan, où
il retrouva le professeur Saladino : il le connaissait déjà pour
lui avoir soumis par correspondance ses premières compo-
sitions pendant toute une année. Après un séjour de moins de
deux mois dans cette école, il passait sa licence d'harmonie, de
contrepoint et de fugue. De là il se rendit à Ratisbonne et il y
demeura six mois auprès du docteur Haberl, compilateur des
œuvres de Palestrina, afin d'étudier de plus près la grande
école de contrepoint vocal.

Un peu plus tard il devait, en juillet 1894, perfectionner ses
études grégoriennes en passant quelque temps à Solesmes, où
Dom Mocquereau l'initia aux secrets de la paléographie musi-
cale.

Peu après son retour en Italie, Perosi fut appelé à la direc-
tion d'un Schola Cantorum que Mgr Tesorieri, évêque d'Imola,
venait de fonder dans son séminaire ; dans ce milieu, ses qua-
lités musicales grandirent par l'instruction et la conduite des
masses chorales qui lui étaient confiées, et simultanément sa
vocation ecclésiastique se décida : c'est là qu'il prit la soutane
et commença ses études théologiques en avril 1894.

Il venait de refuser le poste de professeur d'orgue au Conser-

vatoire royal de Parme, lorsqu'on lui offrit de devenir directeur de la chapelle de Saint-Marc de Venise, l'une des premières d'Italie. Ces propositions étaient tentantes pour un jeune homme de vingt-deux ans : il les accepta, mais sans interrompre ses cours de théologie qu'il poursuivit avec une ardeur telle, que le 22 septembre 1895, il put célébrer sa première messe dans la sainte maison de Lorette.

C'est à cette date que doit arrêter la biographie des premières années de Lorenzo Perosi : à partir de ce jour, sa vie se confond avec son œuvre et rentre plutôt dans le domaine de la critique. Les brillantes facultés de son imagination d'artiste qui se sont successivement développées au milieu de ses occupations du Mont-Cassin, par ses travaux à Milan et à Ratisbonne, enfin dans le calme du séminaire d'Imola, vont brusquement s'épanouir à Venise pour produire, avec une singulière fécondité, nombre de compositions liturgiques, messes, psaumes, préludes ou motets : il les écrit le matin, dans une des salles du palais patriarcal, dont il est l'hôte, et il les joue le soir, après la fermeture des portes, dans la basilique Saint-Marc, dont la solitude mystique et la religieuse poésie doivent éveiller dans sa jeune âme de prêtre de fertiles émotions.

Baron JOSEPH DU TEIL.

DON LORENZO PEROSI

Souhaits de bienvenue à Paris, par Camille Bellaigue



EST assez la coutume aux approches du printemps, qu'un souffle de beauté nous vienne d'Italie. Le printemps nous apporta jadis le *Requiem* par Manzoni. Depuis lors *Aïda*, *Falstaff*, et, l'année dernière, le *Te Deum* et les *Laudes à la Vierge* de Verdi, furent aussi pour nous des dons printanniers. Aujourd'hui encore, à la fin de l'hiver, voici venir un jeune musicien, presque un adolescent, un *pretino*, pour l'appeler du nom familier et charmant que lui donne amoureusement sa patrie. *Pifferari, timpani, semballi!* Comme chante, à vingt ans lui aussi, l'un des plus mélodieux enfants de la terre qui fut avant toute autre mélodieuse. Le chemin où Don Lorenzo Perosi commence à peine de marcher, est la voie sacrée, et pour lui déjà triomphale. D'abord maître de chapelle de Saint-Marc de Venise, puis appelé par le Souverain-Pontife à la direction de la chapelle Sixtine, il n'est pas seulement prophète en son pays, il y est presque un dieu. Qu'il soit le bienvenu dans le nôtre, et puisque l'Italie nous envoie son Benjamin, celui qu'elle nomme aujourd'hui son fils bien aimé, écoutons-le.

Don Lorenzo Perosi nous apporte un oratorio, le quatrième

qu'il ait cor
année est, je

Avant d'a
mis d'en atte
parle ici qu
pour justifier
semble oubli
lie ne fut pas
moins d'égal
et la sirène,
les racines de
Le drame ly
grands chefs-
et de Bach, ti
oratoire roma
C'est, dit-o

Lorenzo Per
oratorios. Qu
venit. Encore
nom d'un tel
t-il en avoir d

La première
Lorenzo Perosi
Salle Windso
et dames de la
tion de M. G.

Les prix d'es
ses places che
M. Shaw, No

FETES EN

Dans l'égl



OICI le
Franc
pour
solennellement
Patron des Cong
tes que futures.

A 7 heures d

A 7.30 heure
nicain.

qu'il ait composé depuis un peu plus d'une année, et cette année est, je crois, la vingt-sixième de son âge.

Avant d'avoir rien entendu d'un oratorio italien, il est permis d'en attendre beaucoup. Le génie de nos voisins — je ne parle ici que de leur génie sacré — n'a qu'à rappeler le passé pour justifier une immortelle espérance. La France aujourd'hui semble oublier, à moins qu'elle ne l'ignore que la mission de l'Italie ne fut pas toujours de charmer seulement ou de séduire, encore moins d'égarer et de corrompre. Avant d'être l'enchanteresse et la sirène, l'Italie a été la mère et la nourrice. Presque toutes les racines de la musique moderne plongent dans le sol italien. Le drame lyrique est sorti d'un salon de Florence, et les plus grands chefs-d'œuvres de la musique sacrée, ceux de Haendel et de Bach, tirent leur origine et leur nom même d'un modeste oratoire romain.....

C'est, dit-on, en lisant le *Zephté* de Carissimi, que Don Lorenzo Perosi se promet, à l'âge de quatorze ans, d'écrire des oratorios. Que son glorieux patron le protège ! *Benedictus qui venit*. Encore une fois qu'il soit le bienvenu, celui qui vient au nom d'un tel maître. Il a des titres à notre audience ; puisse-t-il en avoir de pareils à notre admiration !

La première audition en Canada du chef-d'œuvre de l'abbé Lorenzo Perosi « La résurrection de Lazare » aura lieu à la Salle Windsor, et sera interprété par les chœurs des messieurs et dames de la cathédrale avec grande orchestre sous la direction de M. G. Couture, maître de chapelle.

Les prix d'entrée sont de \$1.00 et 50 cents ; l'on peut réserver ses places chez M. Hardy, au No 1676, rue Notre-Dame et chez M. Shaw, No 2274, rue Sainte-Catherine.

FETES EN L'HONNEUR DE SAINT PASCAL BAYLON.

Dans l'église des Franciscains, 1222, Dorchester

Du 14 au 17 mai 1899



VOICI le programme des fêtes organisées par les Pères Franciscains en l'honneur de saint Pascal Baylon, pour répondre à l'Acte du Saint-Siège, proclamant solennellement l'humble frère-convers franciscain, saint Pascal : Patron des Congrès et des associations eucharistiques tant présentes que futures.

Dimanche, le 14 mai

A 7 heures du soir, ouverture des fêtes, chant de Complies ;

A 7.30 heures, panégyrique par le R. Père Rondot, Dominicain.

Les trois jours suivants, 15, 16, 17 mai, il y aura chaque jour :

A 7 heures du matin, messe spéciale de communion pour les Fraternités du Tiers-Ordre avec une courte instruction sur une vertu de saint Pascal.

A 9.30 heures, messe solennelle, chantée le lundi par les RR. Pères du Très-Saint-Sacrement, le mardi par les messieurs du collège de Montréal, le mercredi par Mgr Racicot, protonotaire apostolique.

Chaque jour : le Saint-Sacrement sera exposé aux adorations des fidèles, de 2 heures jusqu'au salut ;

A 7 heures du soir, chant des Complies.

A 7.30 heures, panégyrique du Saint, donné le lundi par le R. Père L. Hudon, S. J., le mardi, par le Très Révérend Père Léonard, gardien des Capucins d'Ottawa ; le mercredi, par le Rév. Père Letellier, des Pères du Saint-Sacrement.

Tous les soirs après le panégyrique, salut du Très-Saint-Sacrement, qui sera présidé le mercredi par Mgr l'archevêque. Sa Grandeur clôturera les solennités.

Le lendemain des fêtes, le jeudi, 18 mai, les tertiaires et tous les amis de l'Eucharistie sont invités à une messe solennelle d'action de grâces qui sera célébrée dans l'église des Pères du Saint-Sacrement, avenue Mont-Royal, à 8 heures du matin.

Pour encourager les pieux fidèles à s'unir aux Frères Mineurs pour la célébration de ces solennités, la Sacrée Congrégation des Rites a permis de chanter solennellement la messe votive de saint Pascal Baylon, chaque jour du Triduum. La Sacrée Congrégation des Indulgences également accorde une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, à ceux qui visiteront l'église où se célèbre le Triduum.

Nomination ecclésiastique

PAR décision de Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, a été nommé :

M. l'abbé Roméo Lamarche, curé de Saint-André d'Argenteuil.